



Municipalité de  
SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, QU'IL Y AURA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL LE 13 JUIN 2022 À 19H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-GAGNON-LAPRADE DU 112 RUE DU PARC À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 2022-05-03 suivante:

**Nature et effets : La propriétaire du lot 4 605 871 demande une réduction de largeur d'emprise pour une rue projetée.**

**Nature et effets : Permettre la réduction de la largeur de l'emprise d'une rue projetée. La largeur serait de 9,61 mètres à l'intersection de la rue Principale et de 11,5 mètres à la limite du lot 4 605 871. L'emprise d'une rue locale est normalement de 15 mètres. La largeur souhaitée permet une rue locale d'une largeur conforme de 8 mètres et d'installer la signalisation et les infrastructures nécessaires.**

**Identification du site concerné : lot 4 605 871 du cadastre du Québec, situé sur la rue Principale.**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 26 mai 2022.

Sylvie Champagne  
Directrice générale greffière-trésorière